

ET SI C'ETAIT ARRIVE....

1973 : MENACES SUR L'EXISTENCE DU LYCEE EMILE-ZOLA

Quand on voit aujourd'hui le magnifique ensemble, Lycée et Collège Emile-Zola, après la rénovation presque achevée, on a du mal à imaginer que le Lycée a failli disparaître en 1973 (La municipalité de l'époque pensant sans doute récupérer les locaux)

Des dates :

➤ Dès 1970 l'état des locaux, vétusté et insécurité, inquiète la communauté scolaire (constat d'une commission d'enquête).

➤ En 1972 un crédit de six millions de francs doit être débloqué pour la rénovation des bâtiments

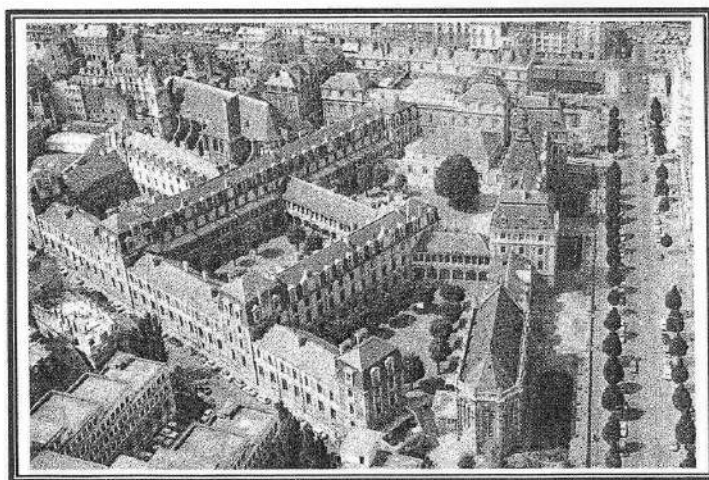
➤ En 1973 la commission de la carte scolaire prévoit une première tranche de travaux pour trois millions de francs à partager entre la municipalité et l'état. Cette décision est entérinée par le Ministère et on prévoit même l'hébergement des demi-pensionnaires à Anne-de-Bretagne et à Albert-de-Mun. Courant juin on apprend que la municipalité ne veut pas signer la convention sur le financement malgré l'intervention du préfet.

A la rentrée les parents d'élèves s'inquiètent et Ouest-France publie un texte de leurs associations.

✎ Le 27 septembre 1973, le proviseur du Lycée annonce qu'à la suite de deux réunions, en l'absence des principaux intéressés, la municipalité et l'inspection académique décident de supprimer le Lycée en maintenant le Collège. (Ceci est confirmé lors de la réunion du conseil municipal du 8 octobre 1973). Les interventions auprès du rectorat, du ministère et de l'inspection académique ne donnent rien.

Le lycée
avant
1967 :

vue
aérienne



✎ Le 12 octobre 1973, lors d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration du Lycée, les participants réfutent les arguments avancés par la municipalité et l'inspection académique. Une motion est votée et reprise par Ouest-France le 16 octobre 1973.

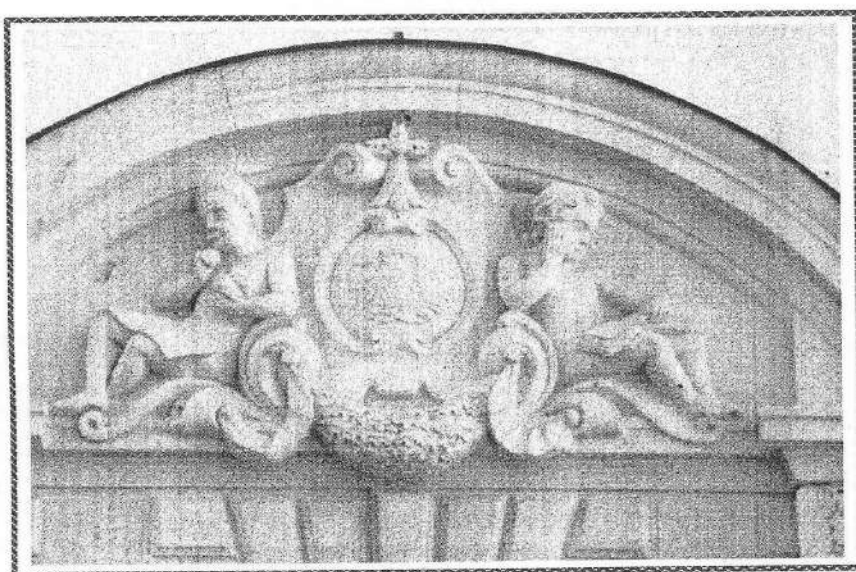
✎ Le 23 octobre 1973 les syndicats des enseignants, des agents, les associations de parents d'élèves appellent à une réunion dans la salle Dreyfus. C'est devant une salle comble que les organisateurs de la réunion réfutent tous les arguments avancés pour la suppression du Lycée et donnent des arguments sérieux pour son maintien.

ET SI C'ETAIT ARRIVE (Suite)

Le 17 novembre 1973 notre action a payé : après de multiples démarches, une réunion a lieu à la préfecture en présence du recteur d'académie qui nous annonce le maintien du Lycée Emile-Zola (724 élèves) et du collège (600 élèves) avec un crédit de six millions de francs pour des travaux de rénovation et de sécurité. Mais il faudra encore attendre le 21 juin 1974 pour qu'une première tranche soit débloquée.

Il a fallu plus de vingt ans pour qu'une véritable rénovation soit entreprise pour mettre en valeur ce patrimoine de la ville de Rennes, mais on est très loin des six millions prévus en 1973 !

Yves Nicol, ancien enseignant au lycée



2002- Fronton de la façade principale après rénovation – photo J-N Cloarec

REGRETS

Paul Davené nous a quittés

C'est avec tristesse qu'AMELYCOR a appris le décès de Paul DAVENE le 29/11/01. C'était un militant très actif de nombreuses associations (Ligue de l'enseignement, Droits de l'homme, œuvres laïques, Cercle Paul Bert, Office des sports, F.C.P.E....)

En 1973 et 1974, en tant que président de la section F.C.P.E. du Lycée Emile-Zola il avait participé activement à la lutte engagée pour le maintien du Lycée.

AMELYCOR présente à sa famille et en particulier à son épouse et à sa fille Sylvaine, ancienne élève du Lycée, ses sincères condoléances.